Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570954
Centre d'intérêt: 751

Falardeau, Benoît.

Rapport du sondage tenu auprès de la population étudiante et travaillante de la C.R.J.-T [Commission régionale Jean-Talon] / [Benoît Falardeau pour le Comité sur la qualité de la langue "ami-mot"]. -- [Charlesbourg : Le Comité, 1985].
12 f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Français (Langue) *Qualité de la langue *Secondaire (Niveau)

Un comité sur la qualité de la langue a été formé, durant l'année scolaire 1984-1985, à la Commission scolaire régionale Jean-Talon. Composé d'élèves, de parents, de professeurs, d'employés, de professionnels, de directeurs et de cadres, ce comité a voulu se donner des objectifs qui rallieraient la majorité des intervenants du milieu. Aussi a-t-il procédé à un sondage qui devrait lui permettre de déterminer avec assez de précision à qui il devrait s'adresser prioritairement, de quelle manière il devrait le faire, et quels moyens il devrait utiliser. Le document présente les résultats du sondage.

Le sondage a été réalisé grâce à un questionnaire (reproduit en annexe) qui comportait dix questions. Des parents (20), des professeurs (82), du personnel administratif (132) et des élèves (2064) ont répondu au questionnaire.

Tout le monde est d'accord pour que le comité s'adresse en priorité aux élèves et aux professeurs en général. Il devra favoriser une intervention étendue à longueur d'année plutôt qu'une intervention ponctuelle intensive. La majorité des répondants croit que le comité devra proposer des outils de travail qui permettront à l'élève de se préparer à des étapes ultérieures de sa vie (marché du travail, études). Le comité, enfin, devra inciter les écoles à inclure dans leur projet éducatif des moyens concrets pour améliorer la qualité de la langue écrite et parlée dans leur milieu.

Type de document: q
Région(s) administrative(s): 03

EDUQ 8570954

RAPPORT DU SONDAGE TENU AUPRÈS DE LA POPULATION ÉTUDIANTE ET TRAVAILLANTE DE LA C.R.J.-T.

Un nouveau comité sur la qualité de la langue vient d'être formé à la C.R.J.-T. . Composé d'élèves, de parents, de professeurs, d'employés logistiques, de professionnels, de directeurs et de cadres, ce comité voulait se donner des objectifs qui rallieraient la majorité des intervenants du milieu. Aussi a-t-il procédé à un sondage qui lui permettrait de déterminer avec assez de précision à qui il devait s'adresser prioritairement, de quelle manière il devait le faire et ce, en favorisant quels moyens. Le questionnaire ci-joint nous rappelle les questions posées.

---

1. À ton avis, la formation de sous-comités pour la surveillance de la qualité du français dans les affiches serait-elle utile dans les écoles et les services régionaux?

2. Ce comité devrait-il réaliser des documents (cassettes, diaporamas) qui permettraient à tous et chacun d'améliorer son français parlé?

3. Ce comité devrait-il utiliser les journaux étudiants comme véhicule de ses messages?

4. Ce comité devrait-il produire des affiches, des brochures... en relation avec des thèmes précis (système international, abréviation, vocabulaire de l'enseignement secondaire...)?

5. Ce comité devrait-il organiser des sessions de perfectionnement (en collaboration avec l'Office de la langue française, par exemple) pour certaines catégories de personnel (secrétaires, journalistes des écoles, membres de la radio étudiante,...)?

6. Ce comité devrait-il favoriser des échanges (rencontres avec des auteurs, des journalistes, des chefs d'entreprise) dans le but de faire découvrir l'importance du français dans leur vie de tous les jours?

7. Ce comité devrait-il inciter les écoles à inclure dans leur projet éducatif des moyens concrets pour améliorer la qualité de la langue écrite et parlée dans leur milieu?

8. Ce comité doit-il s'adresser d'abord? (Réponds à cette question en classant ces catégories par ordre d'importance (1 à 5).

   - aux élèves
   - aux professeurs de français
   - aux professeurs en général
   - aux parents
   - aux autres catégories de personnel (cadres, directeurs, secrétaires...)

9. Ce comité doit-il favoriser?

   . un temps fort (une semaine de la langue française, par exemple)

   . une intervention à longueur d'année

10. Ce comité devrait-il proposer des outils de travail qui permettraient à l'élève de se préparer à des étapes ultérieures de sa vie (marché du travail, études)?

Des parents (20 - il était difficile de les rejoindre), des élèves (2 064), des professeurs (82 - 20% - un tel pourcentage illustre bien la nécessité d'un tel comité) (le temps était-il bien choisi: juste avant les examens?) et du personnel administratif (132), ont répondu à ce sondage. Vous trouverez d'ailleurs en annexes les réponses apportées par ces différentes catégories de personnel.

Certaines réponses sont claires et dictent une ligne de conduite très précise. Ainsi, à la lecture des résultats du sondage, le comité apprenait que tout le monde est d'accord pour qu'il s'adresse <u>en priorité aux élèves et aux professeurs en général</u> (<u>question 8</u>). Cela ne signifie pas pour autant qu'il négligera les autres clientèles-cibles (parents et autres catégories de personnel) mais plutôt que celles-ci retiendront un peu moins l'attention.

Quant à la durée et au nombre d'interventions (question 9) que devra faire le comité, la réponse au sondage est également unanime: celui-ci devra favoriser une intervention étendue à longueur d'année plutôt qu'une intervention ponctuelle intensive (genre semaine de la langue française). En ce qui concerne les objets et les moyens d'intervention du comité, les réponses dans la plupart des cas, sont plus diversifiées et exigent une certaine interprétation. Cependant, les membres du comité peuvent quand même dégager des points de convergence.

Ainsi, 90% des parents
80% des professeurs
74% du personnel administratif et
70% des élèves

croient que le comité devra proposer des outils de travail qui permettront à l'élève de se préparer à des étapes ultérieures de sa vie (marché du travail, études) (question 10).

De fait, les membres essaieront de concrétiser cette attente en pensant à des solutions qui permettront aux élèves de vivre le moins péniblement possible certaines situations de communication. Par exemple, ils comptent intervenir sur la question du vocabulaire et de la structure des phrases dans le cas du "curriculum vitae" et de la lettre de demande d'emploi. Il en sera ainsi également au niveau de la qualité de la langue parlée et du niveau de langue en ce qui concerne l'entrevue. Des rencontres avec des élèves sur le marché du travail ou poursuivant des études post-secondaires pourront également être organisées. Les hypothèses concrètes sont loin d'être toutes arrêtées mais les membres sont bien conscients qu'un petit ouvrage résumant les connaissances grammaticales acquises au niveau secondaire pourrait être bien utile à l'étudiant poursuivant des études post-secondaires. Somme toute, les solutions sont à venir et les membres du comité sont ouverts à toutes les suggestions en ce sens.

Également, d'après les répondants au sondage,

88% du personnel administratif
85% des parents,
83% des professeurs et
60% des élèves,

le comité devrait inciter les écoles à inclure dans leur projet éducatif des moyens concrets pour améliorer la qualité de la langue écrite et parlée dans leur milieu (question 7). Le comité est donc bien placé pour intervenir à ce chapitre puisque toutes les catégories des répondants sauf les élèves (l'expression "projet éducatif" a-t-elle une signification pour ces derniers?) lui demandent d'intervenir. Et son influence sera encore plus grande s'il reçoit l'appui du comité exécutif parce qu'il possède déjà celui du Ministère de l'Éducation qui stipule dans son article 2 du régime pédagogique que la commission scolaire DOIT prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue d'enseignement écrite et parlée soit le souci de tout enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de tout autre personne travaillant en éducation scolaire. À ce sujet, certaines pistes méritent d'être proposées aux écoles comme la mise sur pied de cours de récupération en relation avec la qualité de la langue écrite (syntaxe, vocabulaire, orthographe), la création d'un comité-ressource local qui aurait comme mandats de surveiller la qualité de l'affichage et d'aider les personnes qui lui en feraient la demande ou encore la mise sur pied de conditions favorables à de nouvelles options en français. D'autres projets pourront s'ajouter à ceux-ci mais dans chacun des cas, (le comité en est bien conscient) ils seront déposés à titre incitatif puisque le projet éducatif est l'affaire de l'école et des divers agents qui y travaillent.

Quant aux réponses apportées aux autres questions (1 à 6), leurs résultats ne sont nullement influencés par la participation des élèves puisque ces derniers considèrent les points abordés par ces questions comme importants dans une proportion peu indicative:

question 1: 45%
question 2: 48%
question 3: 46%
question 4: 46%
question 5: 48%
question 6: 55%

Aussi le comité s'en remettra-t-il aux réponses apportées par les autres catégories de répondants pour identifier les moyens d'intervention qu'il devra favoriser.

Question 6 - les rencontres	Parents: 45% Personnel administratif: 52% Professeurs: 68%
Question 5 - sessions de perfectionnement	Parents: 65% Personnel administratif: 70% Professeurs: 65%
Question 4 - productions	Parents: 60% Personnel administratif: 67% Professeurs: 71%
Question 3 - journaux étudiants	Parents: 60% Personnel administratif: 70% Professeurs: 76%
Question 2 - français parlé	Parents: 90% Personnel administratif: 47% Professeurs: 66%
Question 1 - comité de surveillance	Parents: 55% Personnel administratif: 57% Professeurs: 55%

De ces possibilités d'intervention, il faut éliminer la 3e qui proposait l'utilisation des journaux étudiants puisque les élèves s'y objectent d'une manière assez manifeste. Également, à la lumière de ces chiffres, il devra éliminer son intention dans l'affichage (question 1) puis-

que personne ne retient ce projet comme prioritaire.

Enfin, compte tenu des autres résultats au sondage, le comité pourra favoriser à plus long terme des rencontres (question 6) pour les élèves (55%) et les professeurs (68%) et la production d'un feuillet ou d'une revue pour le personnel administratif (67%) et les professeurs (71%). Quant à la demande des parents, à savoir que le comité se préoccupe du français parlé (question 2 - 90%), elle ne pourra être retenue en priorité puisqu'aucune autre catégorie de répondants ne semble y accorder une importance de premier plan.

Somme toute, ce sondage aura été très éclairant pour les membres du comité tant par le nombre de réponses reçues que par les réponses elles-mêmes. Le travail sera amorcé cette année et les membres de ce comité osent espérer que les nouvelles commissions scolaires en assumeront la suite.

Benoît Falardeau

Benoît Falardeau, président
pour les membres du comité.

05/03/85.

Annexe 1

Parents (20)

1	7	4	5	3	1
2	10	8	--	1	1
3	7	5	5	2	1
4	6	6	6	1	1
5	4	9	5	1	1
6	4	5	9	1	1
7	13	4	2	--	1
8.1	7	4	4	4	1
8.2	9	8	3	0	0
8.3	4	7	5	3	--
8.4	4	3	8	4	1
8.5	3	4	4	3	6
9.1	1	9	6	3	1
9.2	9	3	5	2	1
10	12	6	1	0	1

Annexe 2

Personnel administratif (132)

1	42	34	38	16	2
2	34	28	42	18	10
3	50	42	32	6	2
4	44	44	26	14	4
5	54	38	12	7	1
6	32	36	34	22	8
7	86	30	12	2	2
8.1	72	20	22	10	8
8.2	48	32	28	12	12
8.3	42	40	38	10	2
8.4	22	18	24	32	36
8.5	22	14	36	30	30
9.1	26	30	44	22	10
9.2	66	32	28	6	--
10	60	38	26	6	2

Annexe 3

Professeurs (82)

1	40	7	27	4	4
2	34	20	18	8	2
3	34	28	12	6	2
4	36	22	14	6	4
5	28	26	20	8	--
6	30	26	22	2	2
7	50	18	14	--	--
8.1	44	14	14	10	--
8.2	20	34	12	10	6
8.3	26	24	22	10	--
8.4	8	20	20	10	24
8.5	6	14	14	20	28
9.1	26	10	28	6	6
9.2	40	22	20	--	--
10	34	30	12	2	4

Annexe 4

Elèves (2064)

1	353	558	862	315	76
2	441	547	633	388	92
3	380	528	580	420	153
4	378	530	710	313	111
5	468	547	627	297	119
6	539	560	509	302	139
7	643	583	580	179	65
8.1	1260	308	260	96	121
8.2	621	778	365	162	104
8.3	241	487	742	473	93
8.4	174	407	539	604	318
8.5	210	192	274	405	807
9.1	347	517	725	294	159
9.2	439	375	620	458	223
10	842	584	404	146	54

Sondage auprès de la population étudiante et travaillante de la C.R.J.-T.

Afin de réaliser les attentes contenues dans l'article 2 du régime pédagogique dont le texte suit:

La commission scolaire doit prendre les mesures nécessaires pour que la qualité de la langue d'enseignement écrite et parlée soit le souci de tout enseignant, quelle que soit la matière enseignée, et de toute autre personne travaillant en éducation scolaire.

Commentaires.

Cette disposition veut faire en sorte qu'à l'école, l'élève soit en toute occasion un contact avec une langue correcte. À titre d'exemple, les communications orales et écrites telles l'affichage, l'envoi de circulaires, etc. doivent être faites dans une langue correcte.

Toute commission scolaire doit faire connaître au milieu les dispositions particulières devant s'appliquer dans la mise en oeuvre de cette orientation.

la C.R.J.-T. a décidé de mettre sur pied un comité sur la qualité de la langue française. Ce comité sera formé d'élèves, de professeurs, de parents et de représentants des autres catégories de personnel (directeurs, employés logistiques et professionnels non-enseignants). Ce comité aura pour buts de susciter dans les différentes unités (écoles et services régionaux) une préoccupation quant à la qualité de la langue et d'identifier des moyens pour concrétiser cette préoccupation.

Et dans le cadre de cette identification de moyens précis qu'il pourra promouvoir, le comité se permet de venir l'interroger afin de répondre le mieux possible aux besoins du milieu.

Coche une des cases suivantes, afin de nous permettre de déterminer à quelle catégorie tu appartiens.

- ☐ Élève
- ☐ Parent
- ☐ Professeur
- ☐ Personnel administratif (cadre, PNE, directeur, employé logistique)

N.B.: Les chiffres correspondent à l'importance que tu accordes à chacun des énoncés suivants:

1 - Très important
2 - Assez important
3 - Important
4 - Peu important
5 - Pas important

	1	2	3	4	5
1. À ton avis, la formation de sous-comités pour la surveillance de la qualité du français dans les affiches serait-elle utile dans les écoles et les services régionaux?	☐	☐	☐	☐	☐
2. Ce comité devrait-il réaliser des documents (cassettes, diaporamas) qui permettraient à tous et chacun d'améliorer son français parlé?	☐	☐	☐	☐	☐
3. Ce comité devrait-il utiliser les journaux étudiants comme véhicule de ses messages?	☐	☐	☐	☐	☐
4. Ce comité devrait-il produire des affiches, des brochures... en relation avec des thèmes précis (système international, abréviation, vocabulaire de l'enseignement secondaire...)?	☐	☐	☐	☐	☐
5. Ce comité devrait-il organiser des sessions de perfectionnement (en collaboration avec l'Office de la langue française, par exemple) pour certaines catégories de personnel (secrétaires, journalistes des écoles, membres de la radio étudiante, ...)?	☐	☐	☐	☐	☐
6. Ce comité devrait-il favoriser des échanges (rencontres avec des auteurs, des journalistes, des chefs d'entreprise) dans le but de faire découvrir l'importance du français dans leur vie de tous les jours?	☐	☐	☐	☐	☐
7. Ce comité devrait-il inciter les écoles à inclure dans leur projet éducatif des moyens concrets pour améliorer la qualité de la langue écrite et parlée dans leur milieu?	☐	☐	☐	☐	☐
8. Ce comité doit-il s'adresser d'abord? (Réponds à cette question en classant ces catégories par ordre d'importance (1 à 5)					
- aux élèves	☐	☐	☐	☐	☐
- aux professeurs de français	☐	☐	☐	☐	☐
- aux professeurs en général	☐	☐	☐	☐	☐
- aux parents	☐	☐	☐	☐	☐
- aux autres catégories de personnel (cadres, directeurs, secrétaires,...)	☐	☐	☐	☐	☐
9. Ce comité doit-il favoriser?					
• un temps fort (une semaine de la langue française, par exemple)	☐	☐	☐	☐	☐
• une intervention à longueur d'année	☐	☐	☐	☐	☐
10. Ce comité devrait-il proposer des outils de travail qui permettraient à l'élève de se préparer à des étapes ultérieures de sa vie (marché du travail, études)?	☐	☐	☐	☐	☐

11. Autres besoins: _____

_____

_____

_____

Si on me donnait la responsabilité d'améliorer le français écrit, que ferais-je?

Près d'une centaine de lecteurs se sont donné la peine de répondre à la question posée dans le premier numéro du bulletin du Conseil de la langue française.

Contrairement à ce que nous pouvions prévoir, 30% d'entre eux seulement préconisent le retour aux méthodes anciennes d'apprentissage du français écrit: grammaire, mots de vocabulaire par coeur et dictée quotidienne.

Plus de la moitié des répondants souhaitent le recours à des incitations positives telles qu'une meilleure formation des enseignants (tant au primaire qu'au secondaire), l'adoption de méthodes plus positives vis-à-vis de la langue et le choix de sujets adaptés aux centres d'intérêt des jeunes d'aujourd'hui.

La plupart des réponses reçues insistent sur la nécessité de valoriser la langue française en général.

Plusieurs préconisent le recours à diverses mesures destinées à montrer l'importance de la langue tant dans les médias d'information que sur le marché du travail: «Comment voulez-vous que des élèves soient motivés par l'orthographe s'ils savent que ce n'est pas sur ce genre de compétence que leurs futurs employeurs les jugeront?», souligne un correspondant.

Un autre signale: «Tant que les jeunes pourront décrocher un diplôme universitaire en faisant des fautes d'orthographe, comme cela se passe actuellement, il n'y aura guère d'espoir...»

Et nous, qu'en pensons-nous? Que ferons-nous, compte tenu que nous sommes tous directement concernés par la question?

Article paru dans le bulletin du Conseil de la langue française revu et adapté par Benoît Falardeau.

- ☐ «Je ferais écrire, écrire, écrire encore, écrire toujours...»
- ☐ «Je m'efforcerais par tous les moyens de donner le goût de la lecture.»
- ☐ «Je ferais en sorte que chaque maison d'enseignement soit un lieu d'excellence en français.»
- ☐ «Je valoriserais les succès et non les erreurs.»
- ☐ «Je trouverais des situations signifiantes, j'encouragerais nos jeunes (...) et je trouverais sûrement une réponse...»
- ☐ «Je susciterais d'abord le goût de la langue. (...) Ensuite viendrait celui du mot juste.»
- ☐ «J'étudierais les possibilités de l'ordinateur dans l'enseignement du français.»
- ☐ «J'essaierais de créer une revue dont l'objectif principal serait de diffuser des textes écrits par les jeunes.»
- ☐ «En premier lieu, je donnerais la fierté d'une belle écriture.»
- ☐ Etc.

Partie détachable

Pourquoi?

De nos jours, les jeunes ont plutôt tendance à croire qu'avec les ordinateurs ils n'ont plus besoin de savoir écrire parfaitement leur français.

Mais au contraire, je crois que nous devons nous y mettre avec encore plus d'ardeur. Mais pourquoi, me répondrez-vous? Parce qu'un jour, ce français que plusieurs détestent aujourd'hui, pourra nous venir en aide lors de la recherche d'un emploi.

Et c'est un peu dans ce but que j'ai décidé de faire partie du comité pour la surveillance de la qualité de la langue d'enseignement.

De plus, j'ai trouvé important qu'un représentant des élèves siège sur ce comité afin de pouvoir transmettre nos opinions. Car d'après moi, les premiers visés par la langue d'enseignement c'est bien nous, les jeunes.

Pierre Gaumond
Polyvalente Charlesbourg

Le comité se cherche un nom

Tout en permettant au comité de venir au monde véritablement, tu pourrais te mériter un prix (25.00$) si tu décides de participer à ce concours et si ta suggestion est retenue.

NOM: _____

ADRESSE: _____

ÉCOLE: _____

Remettre aux professeurs de français ou au secrétariat de l'unité.